



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 08 décembre 2020
Date de publication : 21 décembre 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.14.12.126

Commission

Vie Culturelle, Sportive et Associative

Objet

Demandes de subventions pour le festival « Cirque et Fanfares » 2021

Secrétaire de séance

M. Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur

M. Alexandre DOUZENEL

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX (jusqu'à DCM 20.14.12.114)

M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE (jusqu'à DCM 20.14.12.114)

M. Ako HAMDAROU à M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Hervé PRAT (DCM 20.14.12.120) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 20.14.12.122-123) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 20.14.12.129-130) ; Mme Justine GRUET (DCM 20.14.12.138) ; M. Mathieu BERTHAUD (DCM 20.14.12.138-139) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.14.12.141)

Alors que le festival de rue « Cirque et Fanfares » devait fêter son dixième anniversaire en 2020, l'épidémie de COVID-19 a contraint la Ville de Dole à repenser cette édition en une formule inédite. En effet, cette dernière s'est déroulée sur cinq semaines, sur les mois de septembre et octobre 2020, afin de s'adapter à la situation sanitaire. Cette édition, intitulée « Samedi, c'est fanfare ! », a connu un réel succès populaire.

C'est dans ce cadre que la Ville de Dole organisera une nouvelle édition de « Cirques et Fanfares » en 2021, permettant de fêter réellement, cette fois-ci, ses dix ans d'existence. Cette édition s'adaptera une nouvelle fois aux conditions sanitaires. Les fanfares et compagnies d'arts de la rue feront alors leur retour au centre historique de Dole les 23 et 24 mai 2021.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Logistique / Sécurité	11 000 €	Ville de DOLE	116 500 €
Prestations artistiques et droits	168 000 €	Communauté d'agglomération du Grand Dole	20 000 €
Communication	15 000 €	Conseil Départemental du Jura	40 000 €
		Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	17 500 €
TOTAL	194 000 €	TOTAL	194 000 €

Pour cet évènement fort contribuant au rayonnement de l'ensemble du bassin dolois, du Département et de la Région, la Ville de Dole sollicite une aide de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, du Conseil Départemental du Jura et du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 9 décembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour l'édition 2021 du festival « Cirque et Fanfares »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Fait à Dole, le 14 décembre 2020.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

